

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 septembre 2019

Présent.e.s : Jonas Tarazi, Rafaël Boudjkhi, Luca Perrig, Gerd Rothenberg, Alexia Bonelli et
Hélène Widmann;
Excusé.e.s : Piera Dell'Ambrogio
PV : Hélène Widmann et Alexia Bonelli.

18h15 CUAE

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Séoul
Miguel, Paolo, Gahla*

La CUAE marainne un groupe d'étudiant.e.x.s associé au master du Centre Universitaire Informatique (pour lequel il n'existe pas encore d'association reconnue) pour l'organisation d'un voyage d'études à Séoul. Ces étudiant.e.x.s souhaitent visiter cette ville dans le but d'approfondir leur cursus d'études puisqu'elle est toujours à la pointe de la technologie. Le groupe participerait à de nombreuses activités tant culturelles que reliées à leur cursus d'études, notamment en relation avec la *Design Factory Korea* (réseau international de hubs d'innovation). L'objectif à long terme étant de créer un programme d'échange avec les étudiant.e.x.s de Séoul.

La demande comprend les frais liés au transport par avion (CHF200.-/personnes) pour 15 personnes.

La demande de subvention s'élève à CHF 3'000.-.

Décision : La subvention est refusée.

Le coût du voyage serait de plus de CHF 1000.- par personne, ce qui restreint considérablement l'accessibilité de ce voyage aux étudiant.e.x.s qui ne posséderaient pas de moyens financiers suffisants. Au regard de l'article 17 du Règlement CGTF qui mentionne la nécessité que chaque projet soit ouvert au plus grand nombre possible d'étudiant.e.x.s, la Commission décide de refuser cette demande de subvention. En outre, la Commission étant de plus en plus sensible aux dégradations écologiques qu'entraînent les trajets en avion, elle estime que le lien avec les différentes universités,

telles que l'Université de Séoul, pourrait se faire par d'autres moyens, tel que par exemple des conférences en ligne.

18h30 CUAE

*Demande de subvention pour un cycle de conférences sur l'impunité des multinationales
Gahla*

La CUAE organise trois conférences dans le cadre de la semaine de mobilisations des peuples en octobre 2019. Ayant lieu à l'Université, ces trois conférences ont pour but de thématiser la revendication de la *transnational initiative* qui vise principalement à mettre en place un traité international contraignant encadrant l'activité des firmes multinationales. Divers intervenant.e.x.s ainsi que plusieurs thèmes seront à l'ordre du jour, par exemple les luttes des femmes contre les multinationales dans une perspective décoloniale.

La demande comprend les frais pour : trois apéritifs (CHF600.-), repas de remerciement pour 10 intervenant.e.x.s (CHF1'000.-), transport d'une intervenante Paris-Genève (CHF195.-), location de matériel d'interprétation (CHF659.-) et impressions (CHF740.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'194.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 AEL

*Demande de subvention pour l'édition 2019-2020 du Film Club du Département d'anglais
Sarah, Megan, Brigitte, Laura*

Comme chaque année, un groupe d'étudiant.e.x.s organise des soirées cinéma afin d'approfondir les sujets abordés lors des différents cours de l'année académique. Cet événement s'avère également une bonne occasion pour consolider les liens entre différents membres du département et est bien évidemment ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire.

La demande comprend les frais : d'apéritif (CHF380.- pour 8 séances).

La demande de subvention s'élève à CHF 380.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.

- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 AEHG

***Demande de subvention pour la troisième édition de l'Atelier historique
Alex et Alex***

L'Association des Etudiant.e.x.s en Histoire Générale publie cette année le quatrième numéro de l'Atelier historique, revue gratuite qui couvre thématiquement chaque période de l'Histoire – à savoir les époques Médiévale, Moderne, Contemporaine et l'Histoire Suisse – afin d'être la plus exhaustive possible. Ce projet permet, entre autres, la gratification et la valorisation des divers travaux de recherche présentés par les étudiant.e.x.s en Histoire Générale mais s'adresse également à un public plus large.

La demande comprend une partie des frais d'impression (CHF1'700.-) et d'apéritif (CHF300.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 2000.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 1'900.-, les frais d'apéritif étant toujours accordés à hauteur de CHF 200.- maximum.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 AEHG

***Demande de subvention pour une excursion à l'Abbaye de Saint-Maurice et au musée de Sion
Alex et Blerina***

L'excursion a pour but de visiter l'Abbaye de Saint-Maurice qui fait preuve d'un intérêt archéologique particulier et qui contient des trésors livresques et matériels datant du Haut Moyen-âge. Ce projet est initialement proposé et sera animé par un professeur du département d'histoire. Outre l'abbaye, l'association souhaite également visiter le musée pénitencier de Sion, qui présente actuellement une exposition sur le Haut Moyen-âge. Dans l'ensemble, ces visites permettront aux étudiant.e.x.s de faire face à un savoir plus pratique.

La demande comprend : la visite de l'Abbaye avec guide (CHF12.- x 24 + CHF100.- = CHF388.-), le transport en train (CHF 52.- x 24).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'636.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h30 PHILEAS

Demande de subvention pour la 29^{ème} édition du cycle de conférences (automne 2019)

Stéphanie et Marco

L'association organise son traditionnel cycle de conférences, auquel plusieurs philosophes professionnel.le.x.s tant rattaché.e.x.s à l'Université de Genève qu'à des Universités européennes seront invité.e.x.s. Cette année, l'association a décidé de favoriser la venue de philosophes francophones et majoritairement locaux et locales afin d'ouvrir cet événement au plus grand nombre. Ces conférences ont lieu le jeudi dès 18h et sont toujours suivies d'un apéritif.

La demande comprend le transport en train (CHF176.-), le transport en avion (CHF265.-), l'hôtel (CHF240.-), les frais pour les cartes de visite (CHF 36.-), les frais pour les affiches (CHF 36.-) et les frais pour un repas au restaurant (CHF355.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'108.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La Commission se questionne néanmoins sur la non-participation financière du Département de Philosophie à l'égard de ce projet. Etant donné que ces conférences contribuent activement au rayonnement de ce cursus académique, la Commission invite donc le département à contribuer financièrement au projet à l'avenir.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h00 AIESEC

Demande de subvention pour un voyage d'études à Fiesch dans le cadre de la conférence annuelle « DO IT »

India, Romane, Mélissa

L'association souhaite se rendre à Fiesch pour participer à la conférence annuelle « DO IT » qui propose aux étudiant.e.x.s divers ateliers pratiques sur le thème de l'entrepreneuriat dans une perspective de développement durable. C'est également l'occasion de rencontrer des étudiant.e.x.s membres d'AIESEC dans d'autres parties de la Suisse et de rencontrer les intervenant.e.x.s du monde professionnel. La participation à cette conférence étant payante, l'AIESEC fait appel à la CGTF. En outre, pour des raisons écologiques, l'association encourage les participant.e.x.s à prendre le train ou à faire du covoiturage.

La demande comprend une partie des frais totaux, donc 200.-/personne.

La demande de subvention s'élève à CHF 9'000.-, soit 200.-/personne pour 45 personnes.

Décision : La subvention est suspendue.

Le budget est très peu clair ; la demande comprend des frais liés à de la nourriture, des boissons ou à des étudiant.e.x.s ne payant pas les taxes fixes, ce que la CGTF ne peut financer. La Commission invite alors l'association à représenter un budget lors de la séance d'octobre prochain.

20h15 AEAC

***Demande de subvention pour le cinquième numéro du SC.AN
Artémis et Louise***

L'AEAC souhaite publier cette année le cinquième numéro de la revue SC.AN. Cette revue vise avant tout à permettre aux étudiant.e.x.s des Sciences de l'Antiquité de s'essayer à l'écriture et à l'édition, de mettre en valeur leur recherche ainsi que de partager autour de leurs sujets d'étude variés. Le deuxième enjeu étant de rassembler, autour d'un projet commun, les étudiant.e.x.s du département des sciences de l'antiquité qui possède plusieurs programmes d'études très variés (archéologie classique, égyptologie et copte, grec ancien, histoire ancienne, histoire des religions, latin et mésopotamie).

La demande comprend la demande de numéro ISBN (CHF115.-), les frais d'impression (CHF2570.40), les flyers et le vernissage (CHF200.-), les remerciements aux contributeurs (CHF50.-)

La demande de subvention s'élève à CHF 2'936.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

Comme pour la demande de PHILEAS, la Commission invite le Département des Sciences de l'Antiquité à participer financièrement au projet, étant donné que cette publication contribue au rayonnement de ce même département.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h30 AMAGE

Demande de subvention pour une conférence

L'association ne s'est pas présentée, sa demande de subvention est conséquemment refusée.

20h45 TEDxUniGeneva

***Demande de subvention pour le « Geneva Human Rights Talks »
Mael et Jennifer***

L'association marraine le projet « The Human Rights Talks », organisé par un groupe d'étudiant.e.x.s en partenariat avec l'Université dans le cadre de la semaine des droits humains de l'UNIGE. Ce projet consiste en une conférence qui est organisée en diverses sessions, chacune dédiée à un.e intervenant.e (Darius Rochebin, Carola Rakette, Dorothee Baumann-Pauly et Jean Ziegler). La thématisation de la tension entre la morale et le devoir sera le fil rouge de ces interventions. Pour que l'audience soit le plus engagée possible, il y aura également des interactions avec le public au moyen d'une plateforme digitale.

La demande comprend : le transport pour une intervenante (CHF 363.-) et son hébergement (CHF 274.).

La demande de subvention s'élève à CHF 637.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h00 Divers

Membre étudiant.e.x

Concernant le renouvellement du poste de membre étudiant.e.x qu'a récemment quitté Anuka Schubert, la Commission a reçu deux candidatures. L'Assemblée de l'Université élira le nouveau ou la nouvelle membre lors de sa séance d'octobre prochain.

Plateforme internet étudiante AGORA

La Commission accepte de financer les frais de graphisme et pour une affiche de la plateforme étudiante numérique AGORA. Le devis proposé par l'artiste HERJI, que le COPIL de la plateforme souhaiterait mandater pour la réalisation de ce projet, est accepté par la Commission.

Amnisties comptables

Malheureusement, l'AEHG ne retrouve pas deux factures concernant la deuxième édition de l'Atelier historique ainsi que deux pièces comptables concernant l'organisation d'un colloque. Conséquemment, elle demande une amnistie comptable à la CGTF concernant les comptabilités de ces deux événements ainsi que sa comptabilité annuelle 2017-2018 (qui comprend également ces tickets).

Décision : la Commission accepte la demande d'amnistie comptable et rappelle que le poste de trésorier/trésorière possède des responsabilités importantes à respecter. Etant donné que l'association se voit attribuer une amnistie pour ses comptes 2017-2018, elle ne touchera pas sa subvention ordinaire 2018-2019.

L'AESPRI demande une amnistie comptable à la Commission concernant les événements suivants : « la visite thématique de Genève » et « la projection du groupe de travail Cinema politica ».

Décision : la Commission décide d'accorder cette amnistie comptable à l'association étant donné que ses nouveaux/nouvelles membres se sont considérablement investi.e.x.s pour boucler ces comptes, qui datent d'avant leur mandat.

L'AESP a envoyé une demande d'amnistie pour les comptes 2017-2018 qu'elle ne peut fournir en raison du manque de rigueur de son précédent comité. Cette demande d'amnistie est comprise dans la précédente demande formulée lors de la dernière séance de la CGTF.

Décision : la Commission accepte la demande d'amnistie de l'AESP et l'association ne touchera sa subvention ordinaire de 2018-2019.

La séance se termine à 21h30

Les prochaines séances de la Commission jusqu'à la nouvelle année sont fixées comme suit : **24 octobre, 28 novembre et 19 décembre.**

PV fait à Genève le 26 septembre 2019 par Alexia Bonelli et Hélène Widmann